

Slow tourisme / Slow sport

(En)jeux de spatialités, de mobilités et de corporéités



F. Lebreton ©2016

Colloque scientifique international en sciences humaines et sociales

Université Littoral Côte d'Opale (16, 17 et 18 mai 2018)

Organisé par le GDRI 836 Body Ecology CNRS et EA 3625 TEC, « Technique et enjeux du corps »

et le laboratoire TVES (EA 4477)

Réseau international (GDRI 836-CNRS)

<http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article24>

Organisateurs : Florian Lebreton (TVES, GDRI 836 CNRS) et Bernard Andrieu (TEC, GDRI 836 CNRS)



GDRI836 **BodyEcology APSA**



Slow tourisme / *Slow* sport

(En)jeux de spatialités, de mobilités et de corporéités

Colloque scientifique international en SHS
Université Littoral Côte d'Opale 2018

En collaboration entre le laboratoire « Territoires, Villes, Environnement & Société » (TVES, EA4477 COMUE Lille – Nord de France), l'Université du Littoral – Côte d'Opale (ULCO) et ses départements STAPS et Géographie, le laboratoire, « Technique et enjeux du corps » (EA 3625) de l'Université Paris Descartes ainsi que l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) représentée par son Comité de Recherche n°35 « Sociologie du Sport », est organisé les 16, 17 et 18 mai 2018 à Boulogne sur Mer, le colloque international « *slow tourisme / slow sport. (En)jeux de spatialités, de mobilités et de corporéités* ».

Cadre général

« Peut-on résister à l'ère du temps accéléré » s'interrogent E. Déléage et G. Sabin (2014) et peut-on repérer des expériences innovantes de décélération ? Si performance, vitesse ou rapidité ont longtemps gouverné les rapports au corps et à l'espace dans nos sociétés modernes (Ehrenberg, 1991 ; Virilio, 2004 ; Rosa, 2010), les préoccupations éthiques et environnementales contemporaines invitent à « lever le pied » : *slow* tourisme, *slow* food, *slow* sexe, *slow* management, *slow* design, *slow* urbanism, etc. Comment (re)penser les mouvements de sociétés concernant les activités corporelles, les mobilités touristiques et plus largement les tourisms sportifs d'aventure qui illustrent une culture de la lenteur (Sansot, 1998), d'écomobilité et d'écotourisme ? L'accélération du temps et des rythmes quotidiens vécus est questionnée par l'émergence d'une « *slow culture* » (Rymarski, 2012), comme enjeu de résistance individuelle et collective, elle-même traitée de manière transdisciplinaire : **philosophie, sociologie, anthropologie, ethnologie, géographie, économie, urbanisme, aménagement, droit et environnement.**

Dans la continuité des recherches du réseau sportnature.org sur les itinérances sportives et récréatives (Berthelot et Corneloup, 2008), le projet scientifique de ce colloque propose d'interroger les implications épistémologiques liées à cette culture du *slow* d'une part, puis les transformations corporelles, sportives, sociales, spatiales et touristiques que la pratique de la lenteur implique d'autre part. En lien avec les réflexions amorcées dans le domaine de l'écologie corporelle (Andrieu, 2009), nous proposons de prolonger les débats autour du thème « *slow* tourisme, *slow* sport : jeux et enjeux de spatialités, de mobilités et de corporéités ». Le « *slow* » implique le plus souvent une immersion, certes, mais aussi un partage, un être-avec qui peut interroger dans un contexte où la compétition, et notamment la compétition sportive, valorise plutôt un être-contre. Réunis autour de ce thème, des universitaires, professionnels du tourisme, acteurs institutionnels en charge du développement récréatif des territoires et des « aventuriers ordinaires » seront invités à discuter des enjeux actuels de la culture « *slow* », à présenter des pratiques innovantes, des créations de produits touristiques, services et aménagements urbains qui illustrent cette tendance. Une place sera également accordée aux récits d'expériences et aux témoignages de « vagabonds » et nomades éphémères mettant à profit cette culture de la lenteur dans leurs mobilités touristiques : tourisme fluvial, tourisme

nautique (kayak, bateau à voile, rame, etc.), cyclisme nomade, motocyclisme, randonnée, trail et autres moyens de transports itinérants (roller, trottinette, train, skate, cheval, poney, etc.).

Les axes thématiques du colloque

Axe 1 : « Culture *slow* », une épistémologie transdisciplinaire

Ce premier axe entend questionner la « culture du *slow* » dans une perspective transdisciplinaire. Du point de vue épistémologique, il conviendra de questionner les enjeux que soulèvent l'émergence du *slow* dans notre relation au monde et au quotidien mais aussi plus spécifiquement dans les enjeux soulevés dans le domaine des sciences (slow science ou « désexcellence » par exemple) pour la ralentir et « réveiller le chercheur somnambule » (Stengers et Deléage, 2014). Dans le domaine philosophique, il conviendra de s'interroger plus généralement sur l'usage de la lenteur et de son éloge en tant que principe fondateur d'une « *retrouaille avec son corps et les autres* » (Le Breton, 2012). Quels en sont les tenants et aboutissants ? Peut-on considérer les modes de déplacement lents et itinérants comme des modalités d'analyse pour comprendre les relations entre nature, science et société (Babou, 2011) ? De même, l'éloge de la lenteur et de la sobriété met aussi en avant une recherche d'un mieux-être par l'approfondissement, à tous les niveaux, plutôt que par la performance. Du point de vue écologique la lente émergence des sensations, l'émersiologie (Andrieu 2016), remonte à la conscience de manière involontaire par les effets de l'immersivité des corps dans les éléments, paysages extérieurs et intérieurs et autres milieux. Sentir son corps vivant découvre une lente remontée de la mémoire, l'immersion dans des milieux favorables ou encore l'éveil. Ralentir pour s'écologiser c'est un moyen de s'immerger dans la nature et dans l'expérience en établissant une nouvelle cosmosensation.

Sur ce premier axe, des contributions seront attendues dans les différentes disciplines introduites précédemment et qui questionnent, sous un angle épistémologique, cette culture de la lenteur. Dans le domaine des sciences économiques, il conviendra de s'interroger sur l'émergence des différents courants « *slow* » qui participent à dessiner les contours d'une nouvelle économie. Si de nombreux économistes semblent parfois obnubilés par la croissance économique, cette accélération sans fin de la production de biens et services, d'autres solutions (décroissance, réduction du temps de travail) existent pour cheminer vers une économie cherchant davantage le mieux que le plus. C'est ainsi que dans le domaine de la gestion, peuvent être mises en avant les tensions qui existent sur la logistique des flux. Comment transporter efficacement les Hommes et les marchandises dans un monde qui serait enjoint à ralentir ? La dynamique baissière des coûts de transport et l'usage intensif des containers a rapetissé l'espace ces dernières décennies, contribuant de manière décisive à la mondialisation économique. Quelles alternatives s'offrent à nous dans un monde où les coûts de transport pourraient remonter sous l'effet de la hausse des prix du pétrole ? Il s'agira notamment de discuter du rôle joué par le « localisme économique » dans la redéfinition des échanges (biens et services) de proximité ou plus largement des mouvements alternatifs à la croissance économique en qualité de nouvelle économie locale (Souchier, 2013). Toujours dans le domaine de la gestion, c'est notamment la question du management des ressources humaines qui pourra être soulevée. Plutôt que les injonctions à l'instantanéité, les cadres dirigeants pourraient aussi redécouvrir le goût de la lenteur en s'inspirant des principes du slow management.

Les différents enjeux soulevés mettront l'accent sur des styles de vie ou « *slow attitude* » et « *slow life* » vécues sur le mode des « arts de faire » (De Certeau, 1990) ou tactiques de résistance par lesquelles les individus se réapproprient l'espace. Pourront être abordées dans ce registre des sciences sociales, un grand nombre de pratiques culturelles et leurs temporalités « *slow* ». Dans une perspective géographique et aménagiste par exemple, il conviendra de s'interroger sur les enjeux actuels qui illustrent un « *habiter autrement dans un autre rapport au temps* » (Roux, 2014) en référençant des projets d'aménagements urbains, ruraux ou maritimes qui valorisent le rôle de la lenteur dans les pratiques et habitats urbains. Il sera notamment question de définir les temporalités et rythmes urbains vécus sur le mode de la lenteur mais aussi d'introduire la question des mobilités lentes et/ou douces et du *slow urbanism* comme disjonction entre temps et temps présent (Foret, 2016).

Axe 2 : Le *slow* dans les (éco)mobilités du tourisme

Le deuxième axe entend soulever les enjeux plus spécifiques qui sont liés aux mobilités touristiques sportives et d'aventures en lien avec les territoires urbains, ruraux ou maritimes. Il sera question d'identifier les parties prenantes – offreurs et usagers - qui participent au développement et à l'aménagement touristique des territoires en valorisant des projets de mobilités lentes et itinérantes. Cet axe met l'accent sur le fait d'appréhender le fait touristique dans ses mutations, transformations et résistances au tourisme sportif traditionnel (François et al., 2013). La pratique du tourisme sportif lent apparait comme un antidote aux rythmes en accélération de la vie quotidienne. L'authenticité de l'expérience vécue prime la rapidité expresse de certaines découvertes : voyager lentement, mobilités douces et écologiques, comportement responsable, etc. Que nous indiquent ces pratiques récréatives et touristiques sur le rapport au monde, sur l'habitabilité des lieux explorés ?

Il sera notamment question de s'interroger sur les jeux d'acteurs, institutionnels ou marchands, qui mettent en œuvre des projets de mobilité douce et/ou lente avec pour objectif de proposer des alternatives au tourisme traditionnel, de développer les territoires urbains, ruraux et maritimes. C'est ainsi que des acteurs locaux sont à l'origine de projets d'itinérances touristiques pour favoriser des séjours basés sur des mobilités douces et des moyens de déplacement doux (vélo, pied, cheval, etc.) et valoriser les ressources locales comme les Parcs Naturels Régionaux par exemple. Des présentations seront attendues sur ce domaine précisément mais aussi sur la question des réseaux d'itinérance *slow* (de découverte du patrimoine naturel ou en quête de spiritualité), du développement durable et des ressources ainsi mobilisées au « cœur des territoires créatifs » (Glon et Pecqueur, 2016) qu'ils soient urbains, maritimes ou ruraux (Marsac et al., 2012). L'introduction de regards et de techniques paysagistes sur les ouvrages de régulation des crues ou plus généralement dans la réappropriation des berges fluviales urbaines/métropolitaines a participé au développement de d'offres récréatives précédemment citées (Salles, 2011). De même, si dans le domaine juridique, la lenteur est parfois considérée comme un défaut, on pourra s'interroger sur l'encadrement juridique des pratiques « *slow* », notamment dans les espaces protégés terrestres et maritimes, sur les contraintes qui leurs sont opposées et sur les évolutions nécessaires du droit dans ces domaines.

Sur l'autre versant des mobilités touristiques, il sera question cette fois, de s'interroger sur les pratiques de touristes en tant que telles. Quelles mobilités sont aujourd'hui imaginées et mises en œuvre ? Sur quels registres et avec quels supports de locomotions ? Dans ce domaine, la

présentation de travaux originaux pourra concerner ces mobilités itinérantes et lentes et surtout la manière dont ils sont pensés et/ou vécus par ceux qui les imaginent et/ou les mettent en œuvre.

Axe 3 : Le *slow* dans les écologies corporelles et/ou sportives

Ce troisième axe entend questionner plus précisément les dimensions corporelles et/ou sportives liées au *slow* et la manière dont il est vécu, encouragé et parfois même subi dans la pratique physique ou plus simplement, le bien-être corporel. Le *slow* valorise-t-il quelque chose d'autre que la vitesse et l'affrontement compétitif ? Quelles formes de sociabilités sont alors recherchées : sport-santé, sport-convivialité, sport-expérience, etc. ? Quelles sont les modifications, appropriations et expériences venant modifier la relation entre le corps et l'environnement (Andrieu, 2011 ; Allen-Collinson & Leledaki, 2014) ? Le *slow* sport peut servir de support de réflexion dans la redéfinition des pratiques spatiales, des lieux sportifs et des comportements individuels/collectifs et c'est précisément sous cet angle que peut intervenir la transdisciplinarité ou interdisciplinarité déjà évoquées dans l'axe 1. Vécue sur le mode d'une écologie corporelle, le *slow* sport, en se fondant dans la nature par une cosmose (Andrieu, 2017), révèle une forme de micro-écologie du bien-être et de la santé. Pour les dimensions maritime et littorale, pourront aussi être interrogées les relations entre écologie du bien-être et de la santé (Brown et Humberstone, 2015) à travers les pratiques médicinales (soins du corps ou traitements thérapeutiques par exemple) environnementales (espace vécu et proximité du bord de mer) et récréatives ou sportives (activités aquatiques de bords de mer) véhiculant une immersion lente et progressive. En modifiant ses pratiques de qualité de vie, l'individu transforme l'écologie à travers des micro-situations, des contemplations de paysages et des micro-expériences qui engagent notre responsabilité au quotidien. L'objectif sera de réunir dans un même axe thématique, écologie corporelle et environnement du sport pour saisir les mécanismes de la lenteur vécus dans les loisirs sportifs. Seront attendues des présentations portant sur un très large panel d'activités physiques et sportives illustrant cette culture de la lenteur. Par exemple, quelles dimensions accordées au corps vécu dans l'activité motrice ? Comment sont vécues les expériences motrices sous un angle phénoménologique et sur quels registres corporels (Allen-Collinson & Leledaki, 2014) ? Sur ce premier point, il sera question de traiter des pratiques d'éveil corporel et de pleine conscience comme le Tai chi, yoga, Qi Gong et autres modes de relaxation ou de méditation. Dans un autre registre, il pourra être question des itinérances aquatiques portant sur l'apnée, le surf, le kayak, le paddle, le longecôte, etc. illustrant une intimité étroite avec un environnement naturel de pratique. D'autres modes d'itinérances pourront bien entendu être traités : cyclistes, piétons, marche nordique, slackline, le trail *off* ou trail chronométré mais néanmoins contourné par le jeu et une volonté de lenteur.

Axe 4 : Le *slow* dans la « fabrique » des territoires innovants

Du point de vue des acteurs en charge du développement touristique et sportif des territoires, comment valoriser ces derniers par l'intermédiaire de la culture *slow* ? Ce quatrième axe examinera l'action des acteurs publics (collectivités) et privés (entreprises du tourisme) de manière à faire partager des savoir-faire et des savoir-être en matière de projets innovants de développement touristique à l'échelle des territoires (urbains, ruraux et maritimes). La mise en tourisme de ces derniers est l'occasion de « fabriquer » des produits (touristiques, culturels ou autres) qui soient chargés de références, de symboliques et de symbolismes qui finissent par

s'attacher à un/des territoire(s) donné(s). L'inscription des villes dans les labels internationaux « cittaslow » par exemple, est-elle gage de bien-être pour les populations qui y vivent ? De la même manière, comment cela est-il ou peut-il être vécu sur le registre corporel et de santé en lien avec les environnements urbains ? La promotion, par les acteurs touristiques, de mobilités douces pour parcourir les paysages ruraux et/ou maritimes permet-elle une mise en tourisme en tant que telle ? Située au carrefour d'enjeux majeurs (culturel, santé, environnement, économique, etc.), la créativité territoriale (Glon et Pecqueur, 2016) par la promotion des activités de loisirs amène à penser la question de la ressource territoriale et patrimoniale. Du renouveau rural au fait urbain généralisé ou au fait métropolitain, il apparaît, que, à l'instar de la proximité (spatiale, sociale, institutionnelle...) (Gumuchian et Pecqueur, 2007), la lenteur peut être une ressource – sociale, spatiale, symbolique, économique, etc. – pour créer des relations structurelles nouvelles entre des acteurs concernés. Et elle confirme qu'il existe, du fait d'un rapport renouvelé de temps, d'espace et de vitesse (Virilio, 2009), des modes d'organisation de la vie sociale qui sont ancrés territorialement de façon spécifique et/ou originale. Dans ce contexte, les offres explosent et tendent à créer une « compétition » entre territoires qui irait à l'encontre de cette culture de la lenteur. Ainsi les acteurs touristiques doivent innover sans cesse, ce qui montre par ailleurs que la mise en valeur des ressources par la lenteur, nécessite une synergie collective par l'adhésion de différents acteurs (touristiques, loisirs sportifs, environnementaux, économiques, etc.) à un projet de proximité. Les initiatives repérées donneront des exemples précis de projets touristiques « lents » développés au niveau régional et/ou national en lien avec l'exploitation de diverses ressources territoriales, à l'exemple de Terra@Gers, lauréat d'un contrat de structuration de Pôles touristiques Territoriaux (SPOTT), ou encore le syndicat mixte baie de Somme - grand littoral picard qui mise le développement touristique de son territoire sur le « slow tourisme ». Dans un autre domaine, le juriste pourra se demander par exemple si la mise en place des mobilités douces est bien encadrée par le droit et si les territoires sont juridiquement armés pour le développement du slow tourisme.

Conditions de soumission

Les contributions prendront la forme de communications de 20 minutes regroupées en quatre sessions thématiques comme présentées précédemment. Elles seront directement soumises et déposées en ligne sur le site internet dédié au colloque : <https://slow.univ-littoral.fr/>

Pour toute demande de renseignement(s) : colloque.slow@univ-littoral.fr

Une valorisation des actes du colloque est prévue sous forme de publication collective. La date de retour des contributions pour publication est fixée au **18 juin 2018**.

Calendrier

Date limite de soumission des propositions : 08 Janvier 2018

Réponse du comité scientifique : 23 Février 2018

Inscriptions au colloque : 01 Mars – 05 Mai 2018

Comités d'organisation et scientifique

Organisation

Christelle Audouit (Géographie, Lille 1)
Michel Carrard, (Economie, ULCO)
François Desbos (Management, ULCO, Atout France)
Guillaume Duchateau, (Sociologie, ULCO)
Christophe Gibout, (Sociologie, ULCO)
Delphine Groux, (ULCO)
Vincent Herbert (Géographie, ULCO)
Antoine Le Blanc, (Géographie, ULCO)
Florian Lebreton, (Sociologie, ULCO)
Nathalie Livoury, (ULCO)
Maryvonne Prévot, (Géographie, Lille 1)
Catherine Roche, (Droit, ULCO)
Caroline Rufin-Soler, (Géographie, ULCO)
Jean Scol, (Géographie, Lille 1)
Catherine Wadoux, (ULCO)
Promotion Master 1 Ingénierie du Tourisme Littoral, ULCO
Promotion Licence 3 Management du Sport, ULCO

Scientifique (en sus du comité d'organisation et sous réserve de confirmation)

Bernard Andrieu (Philosophie, Université Paris Descartes)
Olivier Bessy (Sociologie, Université de Pau)
Philippe Bourdeau (Géographie, Université de Grenoble)
Jacquelyn Allen-Collinson (Sociologie, Université de Lincoln, UK)
Jean Corneloup (Sociologie, Université de Clermont-Ferrand)
Philippe Deboudt (Géographie, Université de Lille 1)
Philippe Duhamel (Géographie, Université d'Angers)
Ludovic Falaix (Géographie, Université de Clermont-Ferrand)
Anne-Peggy Hellequin, (Géographie, Université Paris Nanterre)
David Le Breton (Anthropologie, Université de Strasbourg)
Sandra Mallet (Urbanisme, Université de Reims)
Romain Roult (Géographie, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada)
Guillaume Routier (Sociologie, Université de Lyon)
Olivier Sirost (Sociologie, Université de Rouen)
Robert A. Stebbins (Sociologie, Université de Vancouver, Canada)